Version 1 de 11/2012

DOCUMENT IMPORTANT A CONSERVER A PORTEE DE MAIN

TERMIGNON
DICRIM
DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS
RISQUES MAJEURS : LES REFLEXES

HAZARDS : REACTIONS

L'ALERTE
The alarm

En cas d'**évènement majeur**, une Cellule de Crise Communale se réunit et organise l'alerte de la population. En fonction de la nature de l'évènement, l'alerte peut être donnée par différents **moyens d'alerte** :

L'Avertisseur de Brume : un **son continu** de corne de brume est diffusé
Danger. Mettez-vous à l'écoute des informations *orales qui vont vous être immédiatement* ***diffusées avec l'Ensemble Mobile d'Alerte****,* ***le Porte-voix Mégaphone*** *ou* ***par oral***
You hear a continuous foghorn hoot : Danger. Be ready to listen to instructions

L'Ensemble Mobile d'Alerte (EMA) ou **le Porte-voix Mégaphone** : un porte-voix fixé sur un véhicule circule en diffusant un message oral pour tous types de risques
Ecoutez PUIS suivez les consignes diffusées
You hear a megaphone : listen to the instructions AND THEN apply them

La Radio et la Télévision : France Bleu Pays de Savoie diffuse les informations en cas de risque majeur : écoutez le ***103.6*** ou ***105.6 FM***
The radio and the television broadcast information in case of problem

A PREPARER EN CAS D'ALERTE
Things to prepare in case of alarm

pour pouvoir évacuer ou se confiner rapidement en cas de besoin

Papiers personnels et médicaments (traitement quotidien), ***vêtements de rechange et couvertures*** *Identity card, medicines, cloths and blankets*	Matériel de confinement : ruban adhésif, serpillières pour colmater le bas des portes, radio à piles, etc.
Barres énergétiques et eau, lampe de poche	**Pensez à vos animaux domestiques**

LES BONS REFLEXES EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE DE TERMIGNON

How to react in case of hazard

DANS TOUS LES CAS

Ecoutez la radio France Bleu Pays de Savoie 103.6 ou 105.6 FM

Pour vous informer de l'évolution de la situation

Listen to the radio to get information

Ne téléphonez pas sauf en cas d'urgence *Do not phone*

Pour libérer les lignes pour les secours

N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Leurs enseignants s'en occupent !

Pensez à venir en aide aux personnes vulnérables

Think of fragile people

NUMEROS UTILES

NUMEROS D'URGENCE *Emergency phone numbers*

Numéro d'urgence européen **112**	Urgence Médicale : **15**	Sapeurs-Pompiers : **18**	Gendarmerie : **17**

PUIS en cas de constatation d'un phénomène majeur

Mairie de Termignon : 04 79 20 51 49

Crues de l'Arc et des torrents

Floods

Fermez les portes, fenêtres, soupiraux

N'allez ni sur les berges ni sur les ponts

ARC : Gagnez les hauteurs en vous éloignant du cours d'eau

TORRENTS : Eloignez vous du cours d'eau SINON Montez à pied dans les étages

Avalanches

Renseignez-vous 0 899 71 02 73

Soyez vigilants Evitez les randonnées en montagne

Rentrez chez vous

Fermez les ouvertures et les volets orientés à l'amont

Mouvements de terrain

Landslides

Coupez l'eau et l'électricité

Evacuez les locaux touchés

Eloignez-vous de la zone dangereuse

Séismes

Earthquakes

Si vous êtes à l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide

Si vous êtes à l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments

Coupez l'eau et l'électricité

Evacuez les locaux touchés

Phénomènes Météo

Meteorological phenomena

Renseignez-vous 0 899 71 02 73

Soyez vigilants

Rentrez chez vous Fermez les ouvertures et les volets

Accidents Nucléaires

Nuclear accidents

Enfermez-vous dans un bâtiment

Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et ventilations

Ne fumez pas

RECENSEMENTS

- **Personnes à mobilité réduite, à haut risque vital ou sensibles en cas de canicule**

Dès à présent, signalez-vous en Mairie pour recevoir une aide spécifique en cas d'événement majeur. Vos informations resteront confidentielles.

! Pensez aussi à prévenir la Mairie en cas de changement.

VENDEURS ET BAILLEURS

- **Information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers**

Termignon fait partie des communes situées en zone de sismicité et dans le périmètre d'un Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (PPRnp).

A ce titre, la loi oblige les vendeurs et bailleurs de biens immobiliers (bâtis et non bâtis) à informer leurs acquéreurs ou leurs locataires, sur les risques qui peuvent toucher leurs biens :

- via un état des risques naturels et technologiques prenant en compte les servitudes liées aux risques,
- via une déclaration sur papier libre des sinistres subis par le bien.

Pour plus de précisions sur vos obligations, contactez la Mairie.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

sur ce document ou sur les risques majeurs

Contactez la Mairie de Termignon

Site Internet du Syndicat du Pays de Maurienne : www.maurienne.fr

Portail du Ministère, dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net

VOTRE MEMO PERSONNEL

Mettez y vos idées, vos numéros personnels importants, etc.

……..

……..

……..

……..

……..